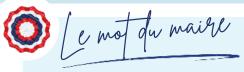


# FRASNE Actu'

La lettre d'information #9



Le 17 mai et 28 juin de 9h30 à 11h30 Collecte vieux papiers > Ateliers municipaux Le 26 juin de 16h30 à 20h **Collecte de sang** > Salle d'animation Le 14 juin à 15h **Gala Musicart's** > Salle des fêtes



#### Frasne, Petite Ville de Demain!

La labellisation accompagne le mandat municipal. Après cinq années fructueuses, de nombreux projets ont vu le jour. Parmi eux, l'offre de **services de proximité** s'est enrichie avec l'ouverture de France Services, le maintien de la poste et le dispositif de recueil.

La rénovation du **pôle enfance** jeunesse inclut la désimperméabilisation et la renaturation de l'espace, offrant également un accueil élargi pour le périscolaire et la crèche.

La transition du **pôle sportif et culturel** a débuté par la livraison du terrain synthétique multisport, elle se poursuit cette année.

De plus, des aides du "fonds friches" ont été mobilisées pour la **création de logements** sociaux, permettant ainsi la réhabilitation de vieilles friches au cœur du bourg.

Sans oublier les mobilités du quotidien, les **projets**communautaires : par la livraison de la maison de santé, les boucles de randonnées ou encore les aventures Frankarstiques.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez les budgets alloués pour l'année 2025.

Je vous donne rendez-vous le **8 mai** au monument aux morts à 11h15, pour la traditionnelle commémoration.

Philippe ALPY

Le marché des producteurs locaux reprend le 3 mai, place Girod puis le premier samedi de chaque mois, de 9h à 12h, jusqu'au mois d'octobre.

2

La traditionnelle **fête foraine** aura lieu du **14 au 18 mai**, rue du stade.

3

Périscolaire: une réunion d'informations de pré-rentrée aura lieu le mardi 20 mai à 18h30 à Boule de gomme.

4

#### L'inauguration du Groupe scolaire Xavier Marmier se tiendra le 13 juin.

Une kermesse et des portes ouvertes seront de mises.
Nous communiquerons prochainement le programme.

# Chèque cadeau

L'opération "Chèque cadeau" a été un succès en 2024 : 491 bons distribués, ce qui a permis d'apporter un montant total de 7 365€ aux commerçants.

En 2025, venez retirer votre bon en mairie de Frasne: les 24 et 31 mai de 9h à 12h et de 14h à 16h. Toutes les mamans sont invitées ainsi que les femmes de plus de 25 ans.

# Comice agricole

La prochaine réunion publique rassemblant tous les bénévoles se déroulera le 20 mai à 20h à la salle d'animation.

# École maternelle

Le **21 juin** de 9h30 à 10h30 **réunion** d'information pour les parents des enfants qui entreront en **Petite Section** en septembre suivie de 10h30 à 12h00 des **portes ouvertes**.

#### Enfouissement de réseaux

Depuis 2020, trois chantiers d'enfouissement de réseaux ont été réalisés : la rue des ateliers, la rue de l'étang et la rue du Lhotaud.

Pourquoi ces secteurs?

ENEDIS, concessionnaire des réseaux de distribution publique d'électricité, à l'obligation de livrer du courant aux clients des différents fournisseurs d'électricité, dans une fourchette de + ou - 10% par rapport aux tensions normalisées 230/400 volts. Dès lors que des demandes de raccordement nouvelles sont reçues par le concessionnaire, celui-ci étudie leur impact sur la capacité électrique du réseau existant. S'il s'avère que le réseau n'est plus dans les tolérances légales de chute de tension, des travaux de renforcement sont engagés par le SYDED (SYnDicat d'Électricité du Doubs) maître d'ouvrage des renforcements de réseaux pour le compte d'ENEDIS.

S'offrent alors deux possibilités à la commune : laisser le SYDED réalisés les travaux nécessaires à la réduction des chutes de tension et dans la majorité des cas les réseaux aériens sont conservés, et seuls les conducteurs augmentent de section ou alors les réseaux sont enfouis. Dans ce cas, tous les réseaux et branchements électriques sont enterrés aux frais du SYDED, reste alors à la charge de la commune les coûts afférents à l'éclairage public à savoir candélabre avec leur luminaire, fourreaux et câbles souterrains, ainsi que le coût de fourniture des fourreaux nécessaires au passage en souterrain des réseaux de télécommunication.

Ce reste à charge pour la commune par rapport à un enfouissement volontaire, devient alors très intéressant pour la collectivité, et c'est pourquoi nous saisissons ces opportunités. En effet, le résultat porte sur plusieurs aspects : la sécurisation de l'alimentation électrique, la réduction de la pollution visuelle, la possibilité avec les nouveaux éclairages publics de remplacer les coupures nocturnes par de l'abaissement de puissance, d'envisager des travaux de réfection de corps de rue avec création de liaisons douces (puisque tous les réseaux secs ou humides sont désormais enterrés et refaits à neuf), etc...

Mais bien sûr, ces travaux s'inscrivent dans la durée et sont pénalisants pour les riverains et les usagers de la voirie.

Aussi, et comme expliqué plus haut, la commune ne pilote pas ces chantiers, elle ne fait que le lien entre les entreprises réalisatrices et les financeurs.

Pour autant nous remercions vivement tous les administrés ayant eu à subir les nuisances, d'avoir su rester patients et compréhensifs.

# Fibre optique

En janvier 2026 et au plus tard en janvier 2027, le réseau cuivre qui sert pour le téléphone et internet (technologie ADSL) va être définitivement coupé.

Pour ceux qui n'ont pas encore demandé leur raccordement à la fibre optique, il est vivement conseillé de ne pas attendre le dernier moment.

À FRASNE, le réseau fibre optique a été déployé par le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, un organisme public constitué par le Département et par notre communauté de communes Frasne-Drugeon.

Pour souscrire un abonnement sur la fibre optique, vous appelez le fournisseur d'accès de votre choix, et c'est lui qui va organiser votre raccordement.

Si vous avez un doute, vous pouvez vérifier que votre habitation est éligible sur le site www.dioptic-fibre.fr.

En cas de difficultés, il est important de comprendre le problème et le résoudre.

Pour ce faire, l'unique interlocuteur à contacter est le Syndicat mixte Doubs THD :

Par mail <u>contact@doubs-</u> thd.com

Par téléphone au 09 71 16 60 20.

#### France services

En 2024, nous avons émis 2 528 pièces d'identité et réalisés 1480 accompagnements France Services pour vous aider dans vos démarches liées à la CAF, France Travail, etc.

Nous continuons à promouvoir nos services auprès des mairies de notre territoire, notamment lors des traditionnelles journées portes ouvertes qui se tiennent chaque année, en octobre. Grâce à notre collaboration avec la Gendarmerie de Frasne, France Travail et la Poste, plusieurs permanences ont été mises en place en 2024.

Une enquête de satisfaction est disponible tout au long de l'année, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos retours sur ce qui fonctionne bien, moins bien, et de vos attentes!

#### Nouveautés:

- Nouveau partenariat avec A.D.S. 25
- Ateliers compétences et CV avec France travail
- Certification de l'identité numérique

# Quel service est recherché?

Les 5 thématiques qui suscitent le plus de demandes d'accompagnement sont les suivantes :

La retraite ; la santé ; les impôts (aide à la déclaration d'impôt sur le revenu, naviguer sur son espace personnel...) ; les titres d'identité ; l'immatriculation de véhicule.

Les accompagnements individuels représentent la majorité de l'activité en France services (80.94%) suivis des demandes d'informations (16%) et de l'accès aux ordinateurs en libre-service (<1 %).

# Quel est le profil des usagers?

Parmi les personnes qui sont accompagnées par les conseillers France services :

- Les actifs occupés (30%) et les retraités (26%) représentent plus de la moitié du public se rendant en France services.
- Les étudiants ne représentent quant à eux que 2% des visiteurs.
- Il y a presque autant d'hommes (51 %) que de femmes (49 %).

Les France services sont ouvertes gratuitement et à tous.

#### Le coût

Le budget annuel est de 89 600€, réparti comme suit :

• Personnel: 65 000€

• Fluides : 6 000€

Fournitures

administratives : 1 200€

• Communication et promotion : 2 000€

- Abonnements numériques
   : 1700€
- Le foncier réservé à l'activité est estimé à 13 700€.

Parallèlement les subventions pour le fonctionnement annuel est de 73 697€ (dont 57 677€ de l'État et 16 020€ de La Poste.

# Agence Postale

Le 14 mars, la Commission de présence postale territoriale a été accueillie pour discuter des services postaux et des problèmes rencontrés par les usagers. La matinée s'est terminée par l'inauguration de l'agence postale communale, reprise par la commune fin 2022 pour garantir un accès continu.

Pour rappel, la commune, propriétaire du bâtiment, a décidé d'un commun accord de reprendre les services postaux fin 2022 afin d'assurer un accès continu. Avec 11 564 opérations postales réalisées, le bilan de l'année 2024 est très positif, et nous classons parmi les deux meilleures agences postales sur un vaste territoire allant de Pontarlier à Champagnole.

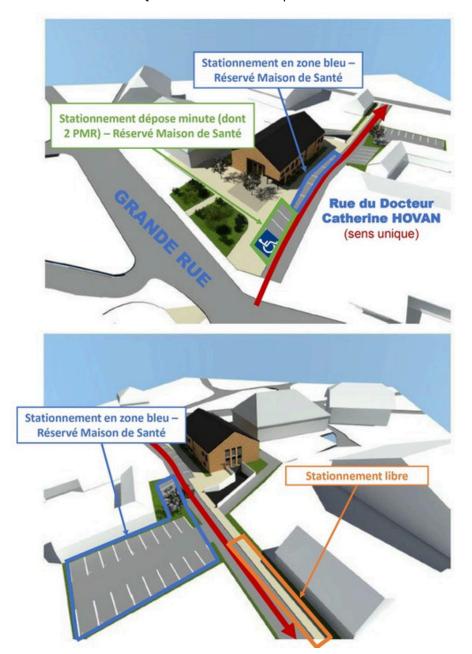
#### Maison de santé intercommunale

Les travaux de construction ont commencé en juin 2023. La maison de santé, qui couvre une superficie de 1257 m², se déploie sur deux niveaux et comprend : 12 bureaux de consultation, 4 salles de soins, 1 salle d'urgence, 1 salle de gym/rééducation, des salles d'attente, 1 salle de réunion/prévention et une tisanerie.

Elle a ouvert ses portes au 1 rue du Docteur Catherine Hovan le 31 mars 2025. Ses heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 8h à 12h. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous, et l'annuaire de la maison de santé se trouve à droite de la rubrique.

#### Stationnement et circulation

La rue du Docteur Catherine Hovan a été créée par décision du conseil municipal, elle est rendue à sens unique, les places de stationnement quant a elles sont répartis comme suit :



#### Annuaire santé

Médecins généralistes : 03.81.49.81.14 ou sur ubiclic.com en flashant le QR code :



Kinésithérapeutes : 03.81.46.24.07

Sophrologie psychopraticienne : 06.73.52.45.51

Diététicienne : 06.08.31.90.58

Ostéopathe : 03.70.96.11.20 ou rdv sur ubiclic.com en flashant le QR code :



Psychomotricienne: 06.67.08.41.03

Cabinet Infirmier : 03.81.49.83.59

# A.D.M.R

La fédération A.D.M.R assurera des permanences très prochainement à la maison de santé.

# Rencontre créative avec Salomé Morilleau

Le vendredi 28 mars, les élèves de trois classes ont eu le plaisir d'accueillir l'autrice-illustratrice bisontine Salomé Morilleau. Lors de cette rencontre centrée sur ses ouvrages, elle a lu l'un de ses livres et expliqué sa démarche ainsi que les différentes étapes de son travail (croquis, dessin original).

Ensemble, ils ont imaginé comment dessiner un monstre pour les classes de Moyenne Section et Grande Section, ainsi qu'une poule et un mammouth pour les Petites Sections.

Par la suite, les élèves se sont mis au travail pour dessiner et colorier leur propre création.



# Visite éducative à la Caserne des Pompiers

Le jeudi 3 avril, les élèves de Petite Section ont visité la caserne des pompiers, participant à trois ateliers :

- Découverte des véhicules ;
- Parcours sportif avec un nounours;
- Activité de visée avec une lance à incendie ;

Un grand merci aux pompiers bénévoles et félicitations aux jeunes apprentis pompiers pour leurs diplômes!



#### Musicart's

L'École de Musique intercommunale des Communautés de Communes Frasne-Drugeon et Altitude 800, rend la pratique musicale et la danse accessibles à tous, renforçant les liens culturels et sociaux entre ces territoires.

En plus des cours réguliers, l'équipe sensibilise les enfants à la musique et à la danse dans les écoles.

Pour 2024-2025, des cours de chant pour adultes, de trompette, et de solfège sont proposés, ainsi que des séances d'éveil musical pour les plus jeunes.

Vous pouvez intégrer nos activités en nous contactant au 03.81.38.49.75.

# Périscolaire

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 auront lieu en juin, selon un calendrier en deux étapes : le 2 juin pour les familles déjà inscrites au service et le 16 juin pour les nouvelles familles.

Les inscriptions débuteront à ces dates, et vous pouvez d'ores et déjà obtenir des informations pratiques. Celles-ci seront affichées devant les écoles, à la mairie, au périscolaire et sur notre page Facebook.

Les inscriptions se feront via le portail Famille. Pour tous renseignements, contacter le 07.87.40.12.21.

# Budget 2025, les dépenses de fonctionnement

s'élèvent à 5 377 232 € répartis comme suit :



#### Autofinancement: 3 561 296 €

La maîtrise du fonctionnement permet de financer une partie de l'investissement

# Administration générale : 907 936 €

Agents, amortissements, charges courantes

#### Enfance : 511 000 €

Agents, fonctionnement des écoles, sorties scolaires, crèche et périscolaire

#### Aménagement et environnement : 270 000 €

Agents, voirie, espaces verts, éclairage public

#### Associations et manifestations : 57 000 €

Subventions versées, chèques cadeaux aux familles, fêtes et cérémonies. Mise à disposition des salles aux associations non valorisées.

Intérêts de la dette : 70 000 €

# þ

# **Budget 2025, les recettes de fonctionnement**

s'élèvent à 5 377 232 € réparties comme suit :

#### **Autofinancement**

67 %

#### Impôts et taxes

Le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter la fiscalité pour 2025.

#### Dotations de l'État, communautaire



#### **Autres**

3 %

#### Gestion des salles

À partir de 2025, la gestion de nos salles subira des changements. Nous vous informons donc de la nouvelle procédure à suivre : la demande devra être faite depuis notre site internet, dès de réception notre confirmation, vous avez quinze jours afin finaliser votre réservation. Cela inclut le versement d'un acompte de 30 % du montant de la location, qui devra être effectué exclusivement par carte bancaire, ainsi que la signature du contrat de location.

Le dépôt de la caution a également été modifiée; nous n'acceptons plus les chèques bancaires. Celleci devra être prise via le terminal de paiement électronique à la mairie.

Nous comprenons les réactions vives concernant l'augmentation des tarifs, le conseil municipal a effectivement approuvé une hausse progressive des tarifs.

Nous tenons à vous informer que la ferme de Cessay traverse une situation déficitaire.

Dans ce contexte, la municipalité ne peut pas assumer seule les coûts élevés liés à l'accueil d'événements privés. Par conséquent, nous concentrons nos efforts financiers sur nos missions essentielles de service public.

# **Budget 2025, les nouveaux équipements**

# Salle des fêtes

Un budget de 100 000 € a été alloué pour garantir la conformité en matière de sécurité incendie, ainsi que pour le remplacement des luminaires par des modèles LED protégés par des filets. En début d'année, nos équipes ont procédé au changement des dalles de plafond.

# Sécurité routière

Un budget de 417 000 € est alloué à la réhabilitation des liaisons douces entre la rue du Lhotaud et la rue de la Gare. La bande roulante de la rue du Lhotaud sera refaite, et une liaison douce sera créée derrière l'école maternelle avec éclairage.

# Halleva

Un budget de 600 000 € est prévu pour la création d'une halle sportive et culturelle. Се projet s'étendra sur plusieurs années, et le montant indiqué se rapporte à l'année en cours. Vous trouverez plus d'informations page



#### La capacité de désendettement

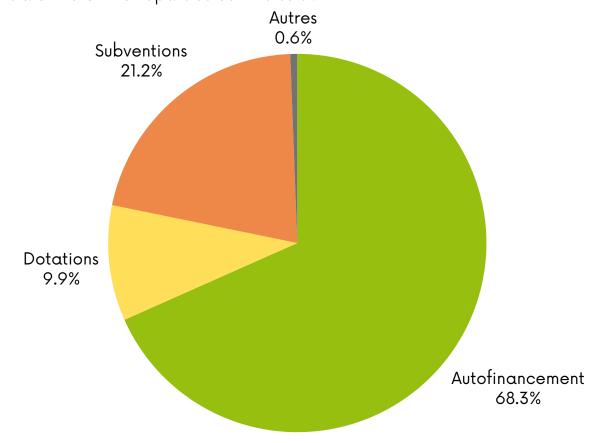
suivante.

est de trois années au 31 décembre.

Elle représente le nombre d'années nécessaires pour le remboursement complet de la dette par l'épargne brute d'une collectivité. Le maximum autorisé est douze années.

# **Budget 2025, les recettes d'investissement**

s'élèvent à 5 210 577 € réparties comme suit :

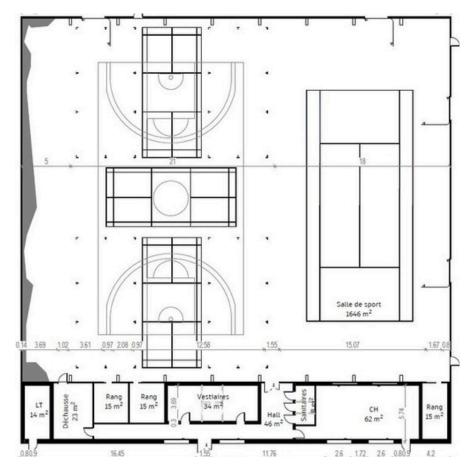


# Halle sportive et culturelle

La rénovation et la modernisation du pôle sportif se poursuivent. Après l'achèvement du terrain synthétique multisport, c'est maintenant au tour de la transformation des terrains de tennis, actuellement en plein air, en une halle sportive et culturelle.

Ce projet a pour objectif de créer un espace modulable et polyvalent, répondant aux aspirations de la commune et du Département du Doubs, tout en optimisant l'utilisation du foncier et à partager le coût des infrastructures. Cette initiative favorisera une gestion plus efficace des ressources et des équipements. La halle constituera un espace supplémentaire pour les activités sportives du Collège, tout en étant accessible aux clubs, offrant ainsi un nouveau souffle à la salle polyvalente, déjà très prisée.

Actuellement, le projet est à un stade d'avant-projet bien avancé. Des premières estimations ont été réalisées, et une consultation finale avec le Département du Doubs déterminera les prochaines étapes. Concernant le calendrier, nous espérons pouvoir poser les premières pierres à l'automne 2025. Vous trouverez ci-dessous un aperçu préliminaire du projet. Par ailleurs, les aires de jeux situées rue du stade seront déplacées de l'autre côté de la route.



# **Habitat**

Le logement est devenu une urgence sur notre territoire, c'est pourquoi nous soutenons bailleurs sociaux en leur fournissant les movens nécessaires à construction de logements. Actuellement, à proximité de la maison de santé, des travaux réhabilitant une ancienne friche est en cours. Ces travaux, porté par le bailleur social Néolia, prévoit douze logements sociaux, dont cinq réservés aux seniors.

Un second projet porté par Néolia comprend la construction de quinze logements sociaux locatifs, ainsi que cinq maisons individuelles en accession. Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2024.

Par ailleurs, la fédération A.D.M.R. finalise son projet d'habitat inclusif près de la rue du Stade. Ce projet prévoit la création de douze logements, exclusivement destinés à la location pour personnes âgées, avec un démarrage des travaux prévu pour la fin de l'année 2025.

Enfin, à la place l'ancien restaurant des Îles, le bailleur IDEHA termine son étude faisabilité pour construire des logements et un local commercial. Ce projet contribuera à revaloriser cet espace.









